

# Hospitalisation Complète LES METIVES SITE DES SABLES D'OLONNE



## HORAIRES DE LA JOURNEE :

<b>A partir de 6h30</b>	<b>Lever</b>
7h30 - 8h00	Petit déjeuner (7h30 - 9h00 le dimanche et jours fériés)
7h45 - 8h15	Prise du traitement à l'infirmierie (8h15 - 8h45 le dimanche et jour férié)
8h00 - 9 h00	Entretien des chambres et des locaux Entretien salle à manger selon planning
8H15 - 9H00	Oxygénation
9h30 - 12h00	Activités Thérapeutiques
11h45 - 12h15	Prise du traitement à l'infirmierie
<b>12h15 - 13h00</b>	<b>Repas</b>
13h00	Entretien salle à manger selon planning
13h30 - 18h30	Activités thérapeutiques de groupe, entretien, consultation temps de sortie possible
18h30 - 19h00	Prise du traitement à l'infirmierie
<b>19h00 - 19h45</b>	<b>Repas</b>
19h45	Entretien salle à manger selon planning
21h00 ou 22h00 ou 22h45	Prise du traitement à l'infirmierie (23h45 le vendredi, samedi et veille de férié)
<b>23h00</b>	<b>Réintégration des chambres</b> (0h00 le vendredi, samedi et veille de férié)

## AUTRES HORAIRES DE LA JOURNEE :

### ❖ Les horaires de sorties possibles :

16h00 - 18h00 Le 1<sup>er</sup> mois : Après la signature du contrat et au moins 48h00 après votre arrivée

9h00 - 10h00  
16h00 - 18h00 A compter du 2<sup>ème</sup> mois

Les heures de sorties et de retour doivent être inscrites sur un cahier spécifique.

Les heures de sorties sur les week-ends sont de 9h00 à 11h00 puis de 14h00 à 17h00, sauf le 1<sup>er</sup> week-end sorties possibles uniquement de 14h00 à 17h00.

Les demandes de permission de week-end sont à faire auprès du référent **avant le mercredi 11h00.**

**L'espace fumeur** est autorisé de 6h30 à 23h00 et 6h30 à 00h00 le vendredi et samedi

**Télévision** de 16h30 à 23h00 (le samedi de 09h00 à 24h00; le dimanche de 9h00 à 23h00)